



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le projet 1 lettre 1 sourire

Guide à destination de la
communauté éducative



Table des matières

Introduction	4
I. Activités en classe en lien avec les enseignements et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture	5
A. Enseignement du français	5
B. Enseignement de l'histoire-géographie	5
C. Projet disciplinaire ou interdisciplinaire	6
II. Activités dans le cadre des parcours éducatifs	7
A. Parcours citoyen	7
B. Parcours d'éducation artistique et culturelle	7
C. Parcours Avenir	8
III. Activités hors la classe	8

Introduction

1 lettre 1 sourire est un projet qui a vu le jour pendant le premier confinement en mars 2020 et qui repose sur **l'écriture de lettres par des personnes de tous les âges à des personnes âgées isolées**, accueillies en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Les premières lettres ont été écrites par un groupe de dix cousins âgés de 14 ans à 24 ans. Cette initiative a rapidement rencontré un vif succès et s'est poursuivie au-delà de la situation conjoncturelle liée à la crise sanitaire. Le projet est désormais porté par une équipe réunie au sein de l'association éponyme 1 lettre 1 sourire et un site internet lui est dédié : <https://1lettre1sourire.org/>.

Près d'un million de lettres ont ainsi déjà été envoyées dans plus de 1300 EHPAD de différents pays. L'année dernière, des enseignants ont contribué au déploiement de ce projet dans le milieu scolaire, à la fois dans le premier degré, en collège et en lycée.

Afin d'accompagner la dynamique engagée, **une convention de partenariat a été signée entre le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et l'association à la rentrée 2021.**

Tant par sa nature résolument solidaire que par les compétences mobilisées, ce projet s'inscrit dans le cadre des valeurs portées par l'École en soutenant le renforcement des fondamentaux et les objectifs de l'apprentissage de la citoyenneté.

Il permet par ailleurs un travail autour du lien intergénérationnel et de la communication avec autrui tout en initiant une réflexion constructive sur le cycle de la vie, dans le respect de la sensibilité de chacun.

Les élèves de tous les niveaux et toutes les voies de formations peuvent participer au projet 1 lettre 1 sourire.

Ce projet peut en effet proposer une **contextualisation aux apprentissages** en offrant une finalité concrète de productions réalisées par les élèves ou il peut être un **objet d'étude à part entière** particulièrement pour les élèves scolarisés dans les formations technologiques et professionnelles du secteur sanitaire et social.

Le présent guide vise à proposer des **pistes pédagogiques du cycle 3 au lycée** pouvant faciliter la participation des équipes éducatives à la mise en œuvre du projet. Ces pistes sont non exhaustives et pourront, selon le contexte, être déclinées dans d'autres disciplines ou d'autres projets éducatifs et également être adaptées localement.

Ces pistes pédagogiques s'inscrivent dans le cadre :

- Des **programmes d'enseignement** et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, au sein d'une ou de plusieurs disciplines ou en lien avec un projet de classe ;
- Des **parcours éducatifs**, particulièrement le parcours citoyen, le parcours d'éducation artistique et culturelle et le parcours Avenir ou horaire dédié à l'orientation ;
- D'**activités hors la classe** proposées aux élèves au sein de l'établissement.

I. Activités en classe en lien avec les enseignements et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

A. Enseignement du français

L'écriture de lettres contribue chez l'élève au développement de compétences inscrites dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Ainsi, au **cycle 3**, l'écriture de lettres participe de la connaissance des caractéristiques principales des différents genres d'écrits à rédiger. Le professeur accompagne les élèves dans « la mise en œuvre (de manière guidée, puis autonome) d'une **démarche de rédaction de textes**. Les élèves ont alors à trouver et organiser des idées, élaborer des phrases, les enchaîner avec cohérence, élaborer des paragraphes ou d'autres formes d'organisation textuelles » pour construire leur lettre.

Au **cycle 4**, « les élèves **explorent les différentes fonctions de l'écrit** et apprennent à enrichir leurs stratégies d'écriture ». La diversité et la fréquence des activités d'écriture sont préconisées. Faire écrire des lettres authentiques, au-delà d'un simple exercice scolaire, permet aux collégiens de mettre les ressources de la langue et les acquis de leurs lectures au service d'une écriture plus maîtrisée.

Ce projet est l'occasion, pour les élèves, de travailler la structuration d'un écrit, de mieux comprendre une situation de communication et de réfléchir à l'adaptation de leur message au destinataire.

Cette activité de production d'écrit mise en œuvre dans le cadre du cours de français permet également d'atteindre un des attendus de fin de cycle : communiquer par écrit et sur des supports variés « un sentiment, un point de vue, un jugement argumenté en tenant compte du destinataire et en respectant les principales normes de la langue écrite ».

Exploiter les principales fonctions de l'écrit, c'est aussi faire comprendre le rôle historique et social de l'écriture. Le projet 1 lettre 1 sourire met en avant le rôle social voire solidaire de l'écriture, qui permet de créer un lien pour rompre un isolement, de relier deux générations.

C'est aussi une activité qui peut venir à l'issue de l'étude d'une entrée de culture littéraire et artistique, par exemple en 5^e « Se chercher, se construire », qui peut conduire à s'interroger sur les raisons qui poussent les humains à « vouloir découvrir l'autre et l'ailleurs, et à s'interroger sur les valeurs mises en jeu dans ces projets et **ces rencontres** ».

B. Enseignement de l'histoire-géographie

Le projet 1 lettre 1 sourire, par les échanges épistolaires qu'il stimule, peut être exploité dans le cadre du cours d'histoire-géographie.

Le vécu des personnes âgées représente une page d'histoire du XX^e siècle, qui peut permettre de faire vivre les programmes de **CM2, de 3^e et de Terminale** en **histoire**. Ainsi, demander dans une lettre à une personne âgée de faire le **récit d'un événement** dont elle a été le témoin, direct ou indirect, et le confronter à d'autres sources sur cet événement permettrait de le montrer sous différentes perspectives et d'enrichir sa connaissance. Il s'agit d'un moyen de montrer la nécessité de croiser les sources pour bien comprendre un moment de l'histoire, et de voir qu'un même événement peut être vécu différemment selon le point de vue. Plus particulièrement en lycée, ce type de démarche serait un moyen de questionner les mémoires d'un événement ou d'une époque, et de réfléchir à l'apport et aux limites d'un témoignage pour l'historien.

Une autre possibilité pourrait être de faire raconter à la personne son **parcours de vie** à travers des épisodes ou des moments marquants pour elle, et de les relier aux différents moments des programmes scolaires, pour construire par exemple tout au long de l'année un document montrant les grandes évolutions du XX^e siècle : guerres, développement de l'urbanisation, immigration...

Le cas échéant, si le travail porte sur les mémoires de la Seconde Guerre mondiale, le projet peut s'articuler avec le Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD) : <https://eduscol.education.fr/1833/concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation>.

En **géographie**, l'échange épistolaire pourrait être un moyen de comprendre les **évolutions des territoires** : faire décrire une ville ou un endroit tel qu'il était dans la jeunesse de la personne concernée, ou quand elle était adulte, pourrait permettre de nourrir la réflexion sur les évolutions et les caractéristiques actuelles des territoires, les différents aménagements qui ont pu avoir lieu, les mouvements de population. Même si le cours de géographie se concentre sur le présent, cette démarche pourrait enrichir la réflexion des élèves, et leur faire mieux connaître leur territoire. Les programmes de **CM1** sur la découverte des lieux où on habite et sur les modes de vie en France, ceux de **3^e** sur l'urbanisation et l'aménagement des territoires en France, et les questions dédiées à la France en lycée, en particulier dans les programmes de **1^{re}**, peuvent servir de support à ces réflexions.

C. **Projet disciplinaire ou interdisciplinaire**

Le projet 1 lettre 1 sourire peut être abordé dans le cadre d'un **projet disciplinaire ou interdisciplinaire**, et peut notamment être un **objet d'étude à part entière pour les élèves scolarisés dans les formations technologiques et professionnelles du secteur sanitaire et social** :

- Pour la voie technologique, les élèves de la filière Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S) ;
- Pour la voie professionnelle, les élèves des formations suivantes :
 - CAP Assistant technique en milieux familial et collectif ;
 - Mention complémentaire Aide à domicile ;
 - CAP agricole Services aux personnes et vente en espace rural ;
 - Diplôme d'état Accompagnant éducatif et social ;
 - Bac professionnel Accompagnement soins et services à la personne ;
 - Bac professionnel Animation - enfance et personnes âgées ;
 - Bac professionnel Services de proximité et vie locale ;
 - Bac professionnel Services aux personnes et aux territoires.

Que ce soit par les structures mobilisées, les interlocuteurs ou encore les enjeux de solidarité et d'assistance, les écrits réalisés dans le cadre de ce projet peuvent trouver une résonance forte dans ces filières. Il peut par exemple être abordé plus spécifiquement le rôle des EHPAD dans le cadre du fonctionnement du système de santé ou les spécificités des personnes âgées dépendantes et du travail en EHPAD.

Ce projet gagnera à être mené en lien avec les professeurs de lettres. Diverses entrées sont à ce titre possibles telle la mise en œuvre d'échanges épistolaires en vue d'identifier les besoins spécifiques des personnes âgées dépendantes ou dans l'optique d'une mise en récit sur le quotidien d'un résident d'EHPAD.

En plus de constituer un objet d'étude à part entière, le projet 1 lettre 1 sourire peut contribuer, dans ces filières, à l'appréhension des univers professionnels associés (voir à ce sujet II. C).

II. Activités dans le cadre des parcours éducatifs

A. Parcours citoyen

Ce projet s'inscrit dans le cadre des valeurs portées par l'École en soutenant les objectifs de **l'apprentissage de la citoyenneté**. En cela il correspond au parcours citoyen. Plus spécifiquement participer à ce projet permet à l'élève de montrer sa sensibilité et son engagement.

En effet, engager sa classe ou un groupe d'élèves dans le projet 1 lettre 1 sourire peut permettre de viser les objectifs suivants :

Enseignement moral et civique (EMC)

La sensibilité	<ul style="list-style-type: none">• Identifier et exprimer ses émotions et ses sentiments• S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie• Se sentir membre d'une collectivité
L'engagement	<ul style="list-style-type: none">• S'engager et assumer des responsabilités• Développer une conscience citoyenne, sociale

Vie sociale des établissements (VSE)

Favoriser une culture de l'engagement	<ul style="list-style-type: none">• Dans son environnement (avec les partenaires extérieurs)• Se saisir des actions solidaires et fraternelles
---------------------------------------	---

B. Parcours d'éducation artistique et culturelle

1 lettre 1 sourire peut s'intégrer au parcours d'éducation artistique et culturelle, si on associe l'écrit à une pratique (en arts plastiques) ou la fréquentation d'œuvres (art postal par exemple).

Ainsi, il ne s'agirait pas seulement d'envoyer quelques lignes à une personne en EHPAD, mais d'accompagner cette lettre d'une **création plastique**, individuelle ou collective, qui permettrait aussi de créer du lien, qui représenterait cette volonté de se tourner vers l'autre.

L'art comme autre moyen de s'exprimer et de créer un lien, de partager quelque chose, de transmettre aussi quelque chose de soi, d'exprimer ses émotions.

Fréquenter (rencontres)

- Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres
- Appréhender des œuvres et des productions artistiques (l'art postal)
- Échanger avec un artiste, un créateur

Pratiquer (pratiques)

- Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production (l'art postal)
- Mettre en œuvre un processus de création
- Concevoir et réaliser la présentation d'une production
- S'intégrer dans un processus collectif
- Réfléchir sur sa pratique

S'approprier (connaissances)

- Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique
- Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre

C. Parcours Avenir

Le projet 1 lettre 1 sourire peut être exploité dans le cadre de l'**accompagnement à l'orientation** et contribuer à faire découvrir les métiers aux élèves à travers différentes modalités :

- **Découverte du secteur du service à la personne** dans les filières conduisant à des professions dont le public cible peut inclure des personnes âgées dépendantes, comme la filière technologique ST2S ou la filière professionnelle ASSP. L'échange avec les usagers des EHPAD pourra porter sur leur expérience au sein de l'EHPAD et sur leur perception du personnel médical et non médical avec qui ils sont en interaction.
- **Découverte des métiers** à l'occasion d'un échange épistolaire centré sur le récit de sa carrière par la personne âgée. À ce titre, les élèves peuvent par exemple interroger leur correspondant sur son ancienne profession ou sur sa perception de certains métiers afin d'élargir leur connaissance des métiers. Cela peut éventuellement donner lieu à une réflexion sur des métiers aujourd'hui disparus. Pour les personnes n'ayant pas exercé de métier précis au cours de leur vie, l'échange peut par exemple s'orienter vers l'évolution de la société et du monde du travail.

III. Activités hors la classe

Le projet 1 lettre 1 sourire peut aisément trouver sa place parmi les **activités périscolaires**, par exemple dans le cadre d'ateliers.

Ainsi, le projet porté par l'association peut être proposé à des élèves volontaires, issus de différentes classes et de différents niveaux, sur un temps dédié. L'atelier est alors piloté par un professeur (dont le professeur documentaliste) ou par un autre personnel de l'établissement (assistant d'éducation, conseiller principal d'éducation...).

Dans le cadre d'un **concours d'écriture**, les écrits réalisés peuvent constituer une occasion de réaliser un concours d'écriture, éventuellement thématique. Différentes modalités sont alors envisageables, comme la possibilité de laisser l'EHPAD former un jury pour étudier et départager les propositions d'écrits des élèves. Il est à noter que les écrits ne sont pas forcément les lettres en elles-mêmes, mais peuvent être des textes joints aux lettres envoyées. Un tel concours peut s'inscrire dans une relation durable entre un établissement et un EHPAD.

Dans le cadre d'un **atelier sur l'art épistolaire**, sur les correspondances d'artistes, la correspondance avec des résidents d'EHPAD serait un aboutissement d'une réflexion autour de ces écrits, la rédaction des lettres pouvant être précédée d'une ou plusieurs séances d'analyse épistolaire, afin de faire ressortir les caractéristiques propres de ce mode d'expression.

Dans le cadre d'un **atelier sur une réflexion intergénérationnelle**, le projet 1 lettre 1 sourire serait une des propositions d'actions. En effet, l'intergénération concerne les relations d'échanges entre tous les âges de la vie et peut revêtir différentes formes (projets pédagogiques annuels, rencontres ponctuelles, actions de solidarité durables...). La lettre constitue à ce titre un mode intéressant de prise de contact.

Dans le cadre d'un **atelier sur la création de lien social à échelle locale**, 1 lettre 1 sourire peut permettre de nouer à long terme un lien avec un EHPAD proche, identifié.